

Commune de :

BUZET SUR BAISE

Dossier Communal des Risques Majeurs

Edition 2004

SOMMAIRE

CHAPITRE I : LE PLAN COMMUNAL DE SECOURS

ORGANISATION ET COORDONNEES

SCHEMA D' ALERTE DES RESPONSABLES DE LA COMMUNE

LA CELLULE DE CRISE MUNICIPALE

LES FICHES ACTIONS :

- ↳ Monsieur le Maire « directeur des secours »
- ↳ Chef des opérations de secours
- ↳ Secrétariat
- ↳ Relations publiques
- ↳ Responsable « lieux publics et E.R.P »
- ↳ Responsable « logistique »
- ↳ Responsable « population »
- ↳ Responsable « économie »

L'ALERTE DE LA POPULATION

STRATEGIE OPERATIONNELLE COMMUNALE

L'EVACUATION ET L'HEBERGEMENT DE LA POPULATION

CHAPITRE II : LES MOYENS RECENSES

MOYENS MATERIELS

LIEUX D'ACCUEIL, TRANSPORT et ALIMENTATION

CHAPITRE III : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE ET ANALYSE DU RISQUE

PRESENTATION DE LA COMMUNE

A. Contexte général

- ↳ Caractéristique de la commune
- ↳ Identification des risques

B. plan cadastral et cartes

- ↳ Localisation des zones de risques et des routes, voies et chemins communaux

INFORMATIONS RELATIVES A LA POPULATION

A. Population permanente

- ↳ Nombre d'habitants (recensement 1999)
- ↳ Répartition de la population sur le territoire de la commune
- ↳ Populations identifiées « à risque »

B. Population saisonnière et activités ponctuelles

- ↳ Résidents secondaires
- ↳ Activités touristiques
- ↳ Manifestations diverses

INFORMATIONS RELATIVES AUX LIEUX PARTICULIERS

A. Etablissements Recevant du Public

↳ Liste (coordonnées des responsables, transmission de l'alerte, type de public...)

B. Entreprises, artisans et exploitations agricoles

ANNEXES

ARRETE MUNICIPAL

REGLEMENTATION

ORGANISATION COMMUNALE

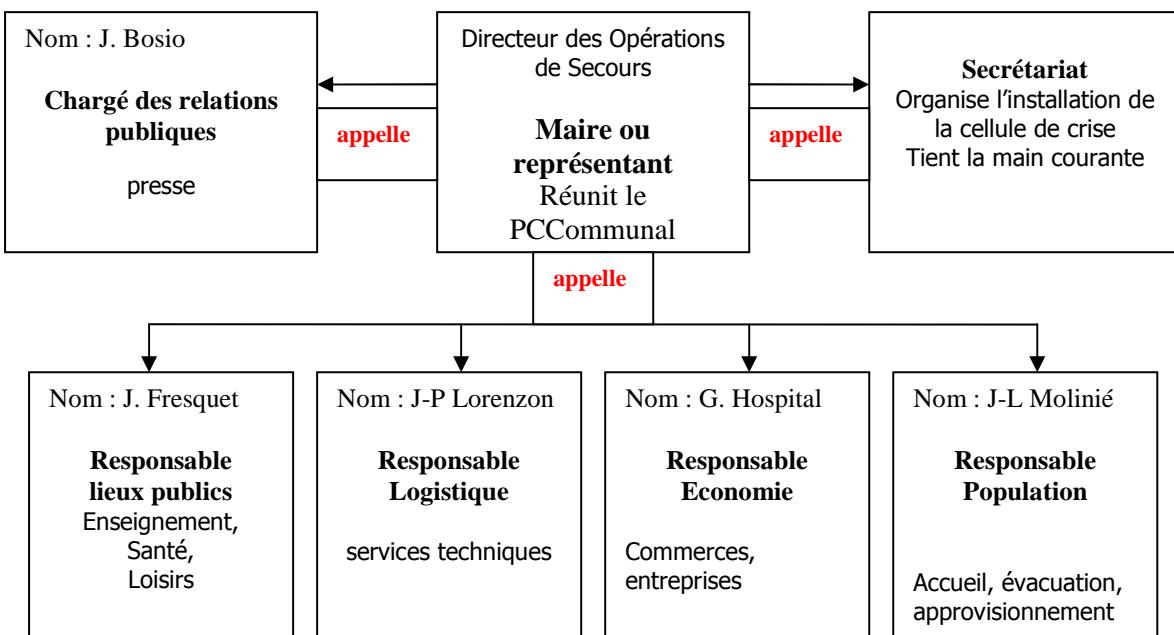
Personnes chargées de la réception de l'alerte par la préfecture :

- MARIN..... Tél :05.53.84.75.40
- MOLINIE..... Tél :05.53.79.47.28
- FRESQUET..... Tél :05.53.84.72.40
- HOSPITAL Tél :05.53.84.70.87
- BOSIO..... Tél :05.53.84.76.21

	Observations	Professionnel	Domicile	Portables, autres	Standard, fax
MAIRIE Du lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures sans interruption	Secrétariat	05.53.84.74.19			Tél : 05.53.84.74.19 Fax : 05.53.79.49.15
Maire MARIN Christian	Sécurité	05.53.84.75.40	05.53.84.75.40		
1 ^{er} adjoint MOLINIE Jean-Louis	Responsable Population		05.53.79.47.28	06.08.78.44.88	
2 ^e adjoint FRESQUET Jacques	Responsable ERP	05.53.84.74.30	05.53.84.72.40		
3 ^e adjoint HOSPITAL Guy	Responsable Economie	05.53.84.70.87	05.53.84.70.87		
4 ^e adjoint BOSIO Janine	Relations publiques	05.53.84.76.21	:05.53.84.76.21		
Conseiller LORENZON Jean-Pierre	Responsable Logistique	05.53.84.24.57	05.53.84.24.57		
Conseillers					
Crozet Marie-Ange			05.53.84.72.84		
Depelsemacker Renée			05.53.84.73.50		
Laffon Marie			03.53.84.77.24		
Lozano Marie-Blanche			05.53.84.77.09		
Baptiste Alain					
Carolo Jean-Michel			05.53.84.00.21		
Gourgues Gérard			05.53.84.70.56		
Valdambrini Bernard			05.53.84.70.59		
Personnel administratif					
Secrétaire		05.53.84.75.17	05.53.84.70.30		
Adjoint administratif		05.53.84.74.19	05.53.88.71.37		
Personnel technique					
Personnes ressources					
Equipements-Services					
Médecins					
Docteur FULCHIC		05.53.84.73.60			
Docteur POLONI		05.53.79.52.80			05.53.79.5.81
Pharmaciens					
Pharmacie GIMET		05.53.84.74.04			05.53.79.33.39
Ambulances	VSAB Pompiers				
Infirmiers	Cabinet Jesse-Fabre	05.53.84.70.66			
Etabliss Scolaires					
ROMAN Dominique	Directrice Élémentaire	05.53.84.74.11			
CANOUET Laurence	Directrice Maternelle	05.53.79.14.84			

Cantine		05.53.84.74.11			
Centre de loisirs					
Maison de retraite					
Salle Polyvalente		05.53.84.77.38			
Poste		05.53.84.73.85			
Camping					
Associations					

SCHEMA D'ALERTE DES RESPONSABLES COMMUNAUX



FICHE ACTION : MAIRE

- 1- Dirige les secours sur le territoire de sa commune ;
- 2- Assure l'information de la population (alerte météo, inondations, pollution...) ;
- 3-Met en œuvre le plan de rappel des responsables communaux et active la cellule de crise communale
- 4- Prévoit le guidage des secours vers les lieux de la catastrophe ; aide à la régulation de la circulation, empêche qu'un sur accident ne se produise
- 5- Met à la disposition des secours un local pouvant servir de poste de commandement
- 6- Organise l'évacuation, le rassemblement, l'accueil, l'hébergement et le soutien socio-psychologique des victimes ou sinistrés
- 7- Dans le cas où il y aurait de nombreuses victimes décédées, détermine, en relation avec le préfet, l'emplacement d'une chapelle ardente et la fait équiper
- 8 -Prend, si nécessaire, les ordres de réquisition afin d'assurer le respect ou le retour du bon ordre, de la sûreté et de la salubrité publiques (cf. modèle : fiche n°7).
- 9 -Se tient informé et rend compte à la préfecture

CHEF DES OPERATIONS DE SECOURS

FONCTION QUI PEUT ETRE CONFONDUE AVEC CELLE DE DIRECTEUR DES OPERATIONS DE SECOURS

Est responsable, sous la direction du Maire, du commandement et de l'organisation de l'ensemble des moyens opérationnels engagés par la commune.

Il assure la cohérence générale du dispositif mis en œuvre, effectue la synthèse des informations issues du terrain et centralisées par les différents responsables de cellules pour le compte du Maire.

SECRETARIAT**TITULAIRE : MARTIAL LAURICISQUE****SUPPLEANT : MONIQUE GIRAUDON**

- Organise l'installation de la Cellule de Crise Communale
- Ouvre et tient à jour le calendrier des événements,(main courante utile en cas de contentieux).
- Assure l'accueil téléphonique de la CCC et la logistique (approvisionnement en matériel, saisie et transmission des documents)
- Assure le classement et l'archivage de l'ensemble des documents liés à la crise
- Participe à la préparation de la réunion de « débriefing ».

CHARGE DES RELATIONS PUBLIQUES**TITULAIRE : JEANINE BOSIO****SUPPLEANT : MARIE-ANGE CROZET**

- Réceptionne, synthétise et centralise les informations qui lui sont communiquées par les médias, et en informe le Maire
- Assure la liaison avec les chargés de communication des autorités et les médias

**RESPONSABLE LIEUX PUBLICS
ET ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (E.R.P)****TITULAIRE : JACQUES FRESQUET****SUPPLEANT : GERARD GOURGUES**

- Réceptionne, synthétise et centralise les informations qui lui sont communiquées par ses collaborateurs et en informe le Maire
- Assure l'information des responsables d'établissement et demande, lorsqu'une mesure de mise à l'abri est préconisée, que les centrales de traitement d'air et la ventilation soient coupées
- Tient à jour le tableau ci-après
- Gère la mise en œuvre de toute mesure concernant ces établissements (ex : mise en œuvre d'une évacuation)

Structure	Date et heure de la prise de contact	Nom Contact	Coordonnées Contact	Personnes présentes	Personnes à mobilité réduite	Enfants	Femmes enceintes

RESPONSABLE LOGISTIQUE
TITULAIRE : JEAN-PIERRE LORENZON
SUPPLÉANT : BERNARD VALDAMBRINI

- Met en alerte le personnel des services techniques
- Alerte et informe les gestionnaires de réseaux (alimentation en eau, assainissement, électricité, téléphone, etc.)
- Met à disposition des autorités le matériel technique de la commune (ex : barrières, parpaings etc...)
- Met à disposition des autorités le ou les circuits d'alerte cartographiés de la commune et facilite leur mise en œuvre
- Active et met en œuvre le centre de rassemblement de la commune
- Organise le transport collectif des personnes
- S'assure du bon fonctionnement des moyens de transmissions
- Informe les équipes techniques de la commune mobilisées de la fin de la crise
- Assure la récupération du matériel communal mis à disposition dans le cadre de la crise
- Participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

RESPONSABLE LOGISTIQUE
FICHE « ACCUEIL DES POPULATIONS AU CENTRE DE RASSEMBLEMENT »

DATE /HEURE	NOM-PRENOM	ADRESSE	OBSERVATIONS	
			SANTE	AUTRES

RESPONSABLE ECONOMIE
TITULAIRE : GUY HOSPITAL
SUPPLÉANT : ALAIN BAPTISTE

- informe : commerçants – artisans – entreprises situés sur le territoire de la commune
- recense :
 - . les personnels présents sur le site
 - . les personnels en mission à l'extérieur du site
 - . le nombre d'enfants et de femmes enceintes éventuellement présents

RESPONSABLE POPULATIONS

TITULAIRE : JEAN-LOUIS MOLINIE

SUPPLEANT : MARIE LAFFON



S'assure :

- de l'information de l'ensemble de la population (personnes isolées, handicapées, résidents secondaires,...) sur les événements et sur les mesures de protection adoptées (mise à l'abri, évacuation, ingestion d'iode stable)
 - de l'approvisionnement des habitants (eau potable, iode stable...)
 - de la fourniture des repas aux personnes hébergées ou sinistrées
 - en cas d'évacuation, de la protection des biens contre le vandalisme ou le pillage en liaison avec les services de police
 - Mobilise en tant que de besoin les associations de secouristes (logistique hébergement, soutien socio-psychologique, etc.)

ORGANISATION DE L'ALERTE

CIRCUIT D'ALERTE

LISTE DES RUES DU CIRCUIT D'ALERTE

ALERTE DE LA POPULATION

EXEMPLE DE MESSAGE

RISQUE INONDATION

ATTENTION, ALERTE SANS EVACUATION DES POPULATIONS

Un risque d'inondation menace votre quartier.

Préparez-vous à évacuer sur ordre si cela devenait nécessaire.

Restez attentifs aux instructions qui vous seront données pour votre sécurité.

Pour votre habitation appliquez les consignes pratiques données par la Mairie.

ATTENTION, ALERTE AVEC EVACUATION DES POPULATIONS

Une inondation approche.

Evacuez immédiatement la zone où vous vous trouvez, dans le calme.

Rejoignez le lieu de regroupement dont vous relevez et suivez toutes les instructions des forces de l'ordre.

STRATEGIE OPERATIONNELLE COMMUNALE RISQUE INONDATION

1) Mesures à mettre en œuvre pour une crue décennale

2) mesures à mettre en œuvre pour une crue trentenale

3) mesures à mettre en œuvre pour une crue centennale

ORGANISATION DE L'EVACUATION ET DE L'ACCUEIL DE LA POPULATION

Procédure d'évacuation :

Hébergement des sinistrés :

Salle Polyvalente
Halle des Sports
Groupe Scolaire

2EME PARTIE : LES MOYENS RECENSES

LISTE DES MOYENS DE TRANSPORT PUBLICS ET PRIVES

Type de véhicule	immatriculation	Nbre de places	Nom et coordonnées du détenteur	Modalités de mobilisation
Taxi Rivière	4834 TG 47	7	Philippe Rivière	

LISTE DES MATERIELS COMMUNAUX

<u>Nature du matériel</u>	<u>Quantité</u>	<u>localisation</u>
Camion Unico	1	Salle Polyvalente
Camionnette C15	1	Salle Polyvalente

LISTE DES LIEUX D'HEBERGEMENT

NOM	LOCALISATION	CARACTERISTIQUES (capacité d'accueil, superficie, possibilité de restauration...)
Salle Polyvalente	La Tannerie	750 m ² Possibilité restauration
Halle des Sports	Lasplaces	925 m ²
Groupe Scolaire	Lasplaces	1260 m ² Possibilité restauration

ALIMENTATION (EAU, NOURRITURE...)

Nature	LOCALISATION	MODALITES DE MOBILISATION (entreprises, particuliers...°)
Boulangerie Varao	Bd de la République	
Epicerie Saez	Rue Gambetta	
Epicerie Bailly	Bd de la République	
Boucherie Baldet	Rue Gambetta	

**3ème PARTIE: PRÉSENTATION GÉNÉRALE
DE LA COMMUNE
ET ANALYSE DU RISQUE**

CONTEXTE GENERAL

IDENTIFICATION DES RISQUES

la commune est exposée au(x) risque(s) :

Inondation

Transport de matières dangereuses

Nucléaire

1 - QUELS SONT LES RISQUES MAJEURS DANS LA COMMUNE ?

A/ **Risques naturels** : **inondation**, mouvement de terrain, mouvement différentiel de terrain (sécheresse), feu de forêt,

B/ **Risques technologiques** : industriel, grand barrage, transport de matières dangereuses, **nucléaire**

La dernière crue significative date de 1981

2 - QUELLES SONT LES MESURES PRISES DANS LA COMMUNE ?

Les mesures prises :

Par l'Etat (Plan de prévision des risques),

Par le maire : surveillance régulière, aménagements, interdiction, information préventive de la population, une réglementation appropriée, l'alerte à la population.

- d'une manière générale

- **l'interdiction de construire** dans les zones les plus exposées et les mesures restrictives (PPR) devant être prises dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU ex POS) consultable en **mairie**,
- **l'information préventive de la population**.

- Inondation :

- **le repérage des zones exposées** (études préliminaires)
- **la surveillance** de la montée des eaux par des stations de mesure ou du personnel communal.

3 - QUE DOIT FAIRE LA POPULATION ?

Porter les consignes particulières à la commune prises par le maire en vertu de ses pouvoirs de police (y compris ERP et Camping).

Rassemblement des populations sinistrées

Salle Polyvalente

Halle des Sports

Groupe Scolaire

4 - OU S'INFORMER ?

Mairie

**CARTOGRAPHIE
RISQUES ET INFRASTRUCTURES**

POPULATION PERMANENTE

☛ Nombre d'habitants permanents

1269

☛ Répartition de la population sur le territoire de la commune

- les îlots 110
- les écarts 309
- les hameaux 850

☛ Populations identifiées « à risques »

❖ Personnes isolées

NOM	PRENOM	ADRESSE			OBSERVATIONS
		TELEPHONE	NUMERO DE VOIE	VOIE, RUE ou LIEU DIT	
BIASON	Rachel	05.53.84.29.48		Marruc	
BINOIS	Gérard	05.53.84.76.50		Le Coustet	
BITAUBE	Pierre-Jean	05.53.84.70.69		Labroue	
BORDERIE	Vincent			Castagnet	
BUTY	Didier	05.53.84.74.71		Seguelongue	
CHAIX	Roger	05.53.84.75.45		Au Tuco	
COGO	Francis	05.53.84.72.03		Gayet	
DAL BELLO	Daniel	05.53.79.46.82		Burrenque	
DAL BELLO	Serge	05.53.88.71.22		Campech	
DUPEYRON	Guy	05.53.79.08.58		Guirautet	
DUPRAT	René	05.53.84.74.79		Au Couvent	
FABEYRES	Jean	05.53.79.43.72		Ste Hélène	
GARIN	Jean	05.53.84.75.43		Florence	
GORRAGNE	Odile	05.53.84.71.97		Seguelongue	
GRELET	Christian	05.53.88.06.54		Lagahuzère	
GUISIANO	Patrice	05.53.84.77.22		Au Couvent	

GUISIANO	Georges	05.53.84.74.85		Castagnet	
JOUBERT	Alain	05.53.84.75.71		Bos du Luc	
LARRI	Lucien	05.53.84.71.89		L'Ile	
MARQUET	Guy			Tricaut	
MOSER	Gérard	05.53.84.02.06		Taray	
NEGRONI	Rosolino	05.53.84.78.99		Guirautet	
POUGET	Marguerite	05.53.84.74.27		Tricaut	
RICAUD	André	05.53.84.76.27		Seguelongue	
SELLA	Joseph	05.53.84.02.19		Barrouil	
TERRAL	Michel	05.53.84.70.25		Marruc	
THOUVILLE	Laurent	05.53.84.77.04		A l'Ile	

❖ Personnes handicapées (malentendants, non-voyants, personnes à mobilité réduite)

NOM	PRENOM	ADRESSE			OBSERVATIONS
		TELEPHONE	NUMERO DE VOIE	VOIE, RUE ou LIEU DIT	

❖ Personnes sans moyen de locomotion

NOM	PRENOM	ADRESSE			OBSERVATIONS
		TELEPHONE	NUMERO DE VOIE	VOIE, RUE ou LIEU DIT	

❖ Personnes sous surveillance médicale ou bénéficiaire de soins réguliers

NOM	PRENOM	ADRESSE			OBSERVATIONS
		TELEPHONE	NUMERO DE VOIE	VOIE, RUE ou LIEU DIT	

❖ Liste des résidences secondaires

Nom du propriétaire	Adresse résidence secondaire	Adresse résidence principale	Toutes coordonnées	Observations
Aboiron Sasson	Le Coustet	3, av. de Chanzy 94210 La Varenne St Hilaire		
Boy Simone	Bd de la République	16, rue Marceau 94200 Ivry/Seine		
Trezeguet Odette	Bd de la République	8, rue H. Davril 33710 Bourg/Gironde		

Peressutti Anny	Place de la Résistance	10 b, rue Rempart Truelle 47000 AGEN		
Battut Jean	Rue du Pigeon Blanc	Clos St Jacques 06130 Grasse		
Texier genevière	Place de la Résistance	9 imp Bellegardes 31140 Aucamville		
Le Strat Michèle	Rue M Luxembourg	54 rès Villalonga 47230 Vianne		
YOULET	Rue M Luxembourg			
Padilla Jacqueline	Rue Gambetta	41 av de Bigorre 47550 Boe		
Pitaud Jacques	Galès			
Cousteau	Rue Gambetta			
Labat	Rue Gambetta			
Guillemot Martine	Rue de Ramounas	3 place du Bois Madame 77500 Chelles		
Martinet Jacqueline				
De Baecker molinie	La Tannerie			
Histel baptiste	Rue Gambetta			
Roy Abel	Rue de Bénac	13 av du Moulin des sables 17670 La Couarde sur Mer		
Sampson Peter	25, av. Côtes de Buzet			

POPULATION SAISONNIERE ET ACTIVITES PONCTUELLES

↳ Résidents secondaires

Nombre de résidences secondaires : (**voir liste, adresses et coordonnées dans l'annuaire de crise**)

Travailleurs saisonniers chez

Guisiano Patrice	05.53.84.77.22	Au Couvent
Moser Gérard	05.53.84.02.06	Taray
Raffaello Bernard	05.53.84.01.97	Rue Rouget de Lisle

↳ Activités touristiques

(**Voir liste, adresses et coordonnées dans l'annuaire de crise**)

- Nombre d'hôtels :
- Nombre de campings :
- Nombre de gîtes :

↳ **Manifestations et événements divers**

Type de manifestation ou d'événement	Lieu de la manifestation ou de l'événement	Date / Période de la manifestation ou de l'événement	Affluence	Organisateur	Coordonnées de l'organisateur
Fête locale de Buzet	Centre ville	2 ^{ème} dimanche de Mai	500 p	Comité des Fêtes	N. Kherkhach
Tournoi de Rugby à 7	Complexe sportif (Lasplaces)	Juillet	1000 p	Association B. Gérin	V. Gérin 05.53.79.11.57
Brocante Floralies	Centre ville	3 ^{ème} dimanche Mai et 2 ^{ème} dimanche Octobre	500 p	Syndicat Initiative	P. Jouet 05.53.84.78.74
Tournoi de Rugby Vétérans	Complexe sportif (Lasplaces)	1 ^{er} samedi de Mai	250 p	Vieilles Barriques	J-P. Gaillot
Randonnée	Commune de Buzet sur Baïse	Juin	300 p	Association de Randonnées du Lot et Garonne	C. Renard 05.53.84.74.39
Feu d'artifice	Port de Buzet	13 Juillet	300 p	Mairie de Buzet	05.53.84.74.19
Randonnée des Vignerons	Commune de Buzet et communes avoisinantes	1 ^{er} dimanche de Septembre	1000 p	Vtt Club d'Albret	Mercier

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

* **Lieux d'accueil d'enfants**

- Nombre de crèches :
- Nombre de garderies : 1
- Nombre d'écoles maternelles : 1
- Nombre d'écoles primaires : 1

ENTREPRISES, ARTISANS ET EXPLOITATIONS AGRICOLES

ENTREPRISES ARTISANS COMMERCANTS

Raison sociale	Adresse	Coordonnées professionnelles	Identité de l'exploitant	Coordonnées personnelles
Auberge Le Goujon qui frétille	Rue Gambetta	05.53.84.26.51	Chevallier Arnaud	
Bibelots import.	Pécarrere	05.53.79.12.83	Bakda Wallahs	
Boucher	Rue Gambetta	05.53.84.73.66	Baldet Daniel	05.53.84.70.82
Boulanger Pâtissier	Bd de la République	05.53.88.20.05	Varao Sylvain	
Brasserie	Pont Canal	05.53.84.25.43	Jouet Cyrille	
Bûcheron	Le Bournion	05.53.84.73.84	Colombini Alfred	
Café du Commerce	Bd de la République	05.53.84.74.23	Jouet Michel	05.53.84.78.74
Carrière TP	Terrasse	05.53.84.77.58	Bordin Armido	
Cave vinicole	Av des cotes de Buzet	05.53.84.74.30	Vignerons de Buzet	
Coiffeuse	Rue M. Luxembourg	05.53.79.49.17	Gans Olivia	
Coiffeuse	Rue M. Luxembourg	05.53.88.78.79	Gazeau Sandrine	
Coiffeuses	Rue Gambetta	05.53.88.91.62	Bonadio Dominique	05.53.84.72.42
			Lagraulet Fabienne	05.53.84.72.39
Décorateur	Rue M. Luxembourg	05.53.84.35.61	Sartori Jean-Michel	
Epicerie	Bd de la République	05.53.8472.73	Bailly Lysiane	
Epicier	Rue Gambetta	05.53.84.72.25	Saez José	05.53.79.09.56
Gravière	Campech	05.53.79.46.91	Granulats Condomois	
Infirmière	Place Résistance	05.53.84.74.17	Laffon M-Françoise	
Infirmières	Place Résistance	05.53.84.70.66	Jesse Fabienne	
			Blanc Martine	
Kinésithérapeute	Place Résistance	05.53.7912.73	Mentuy Pierre	
Librairie buraliste	Bd de la République	05.53.84.72.54	Longueville Martine	
Loueur bateaux	A l'Ile	05.53.84.72.50	Aquitaine Navigation	05.53.84.76.04
Maçon Charpentier	Baqué	06.08.05.65.22	Calderon Michel	05.53.84.70.06
Mécanicien	Le Bournion	05.53.84.77.88	Calderon Serge	05.53.84.75.07
Mécanicien	Av des Côtes de Buzet	05.53.84.74.28	Gérin et fils	05.53.79.11.57
Mécanicien	Coustet	05.53.84.75.40	Marin Christian	
Mécanicien	Av. de Gaulle	05.53.84.75.37	Reungoat Roland	
Médecin	Rue du Bournion	05.53.84.73.60	Fulchic Michel	
Médecin	Rue Gambetta	05.53.79.52.80	Polloni Christine	
Menuiserie Serrurerie	Baqué	05.53.88.23.63	Valdambrini Bernard	05.53.84.70.59
Menuisier Charpentier	Pontic	05.53.79.52.72	Corréia Patrice	
Peintre bâtiments	Joueau	05.53.84.70.56	Gourgues Gérard	
Peintre bâtiments	Place de la Résistance	05.53.79.24.18	De Castro Lionel	
Pépiniériste	Avenue du 22 juin 44	05.53.84.76.51	Lhérisson Serge	
Pharmacienne	Bd de la République	05.53.84.74.04	Gimet M-Christine	
Plâtrerie	Joueau	05.53.88.19.88	Cogo Alain	
Plâtriers	Coustet	05.53.84.70.05	Perez Laurent et Philippe	
Product. Fleurs	Bacalan	05.53.84.74.48	Benquet Richard	
Product. Fleurs	Rue du Boumion	05.53.84.72.70	Palard Myriams	
Produits agricoles	Bd de la République	05.53.84.77.32	Gobbini Claude	
Restaurant	Bd de la République	05.53.84.73.46	Laffargue Yvonne	
Semencier	Pécarrere	05.53.88.31.60	Kws	
Snack	Le Coustet	06.18.51.45.95		
Taxi	La Saubouère	05.53.79.13.83	Rivière Philippe	
Tonneliers	Pécarrere	05.53.79.73.18	St Martin et fils	
Vidange assainisst	Avenue du 22 juin 44	05.53.84.72.79	Bonichon Pascal	

EXPLOITATIONS AGRICOLES

Raison sociale	Adresse	Coordinnées professionnelles
BARADA Jean Louis	Hérrès	05.53.84.78.81
BENQUET Richard	Bacalan	05.53.84.74.48
BESCHI Christian	La Croix de Jordi	05.53.84.84.97
BITAUBE Pierre Jean	Labroue	05.53.84.70.69
BLANC André	Camp de Bas	05.53.84.74.65
BOSC Michel		
BOUGLON Eva	Les Gavach	05.53.84.70.27
BUTY Didier	Seguelongue	05.53.84.74.71
CASTERA Jean François	La Saubouère	05.53.84.51.42
CHAIX Roger	Le Tuco	05.53.84.75.45
CHAZALLON Didier	Bacalan	05.53.79.16.34
DAL BELLO Serge	Campech	05.53.88.71.22
DE BORTOLI Alexandre	Bos de bat	05.53.84.75.05
DE BORTOLI Eliette	Barbe	05.53.84.73.79
DE BORTOLI Michel	Bos de Bat	05.53.84.78.21
DELFAU Jacques	Marchepin	05.53.84.73.37
DELMOND Jean Louis	La Beaujardine	05.53.84.70.91
DONATSCH André	Gaillac	05.53.84.75.95
FABEYRES Jean	Ste Hélène	05.53.79.43.72
GAREZ Xavier	Pécarrère	05.53.84.76.04
GAZEAU Jean Claude	Petit Galès	05.53.84.76.42
LABAT Eric	Les Gavach	05.53.84.74.61
LABAT Philippe	Guillembois	05.53.84.74.31
LAFFON Jean Michel	Le Chanar	05.53.84.77.24
LAFFON Lucien	La Chapellanie	05.53.84.76.48
LHERISSON Paul	Rue M. Luxembourg	
LHERISSON Serge	Crabinon	05.53.84.76.51
MOSER Gérard	Taray	05.53.84.02.06
MULLIEZ Alain	Ste-Foy	05.53.84.75.49
NEGRONI Rosolino	Guirautet	05.53.84.78.99
PALARD Myriams	Av. des Côtes de Buzet	05.53.84.72.70
POUGET Claudine	Tricaut	05.53.79.10.58
POZZAR Roland	Monplaisir	05.53.84.76.96
POZZOLI Eric	Le Routé	05.53.84.71.54
RAFFAELLO Bernard	Rue Rouget de Lisle	05.53.84.01.97
RAVEL Jean Pierre	Les Gavach	05.53.84.76.84
RICAUD André	Seguelongue	05.53.84.76.27
ROUSSILLE Jérôme	Michelet	05.53.97.18.19
ZAGO Paul	La Tuque	

ARRÊTE MUNICIPAL

- Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, notamment son article 13,

- Vu le décret n° 90-918 du 11 octobre 1990 modifié, relatif à l'exercice du droit à l'information sur les risques, pris en application de l'article L.125-2 du code de l'environnement, notamment son article 3,

- Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2211-1, L.2212-2 et L.2215-1, relatif aux pouvoirs de police du maire, sauf application des dispositions prévues par les articles 17 à 22 de la loi susvisée,

- Considérant que la commune est exposée à de nombreux risques tels que inondation, transports de matières dangereuses et nucléaire et qu'il est important de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise,

ARRETE

Article 1er : le Dossier Communal des Risques Majeurs rassemblant le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs et le Plan Communal de Sauvegarde de la commune de est applicable à compter du 1^{er} juin 2005.

Article 2 : Il sera porté à la connaissance du public par un avis affiché à la mairie à compter du 1^{er} juin 2005 pour une durée minimale de deux mois.

Article 3 : le Plan Communal de Sauvegarde est déclenché par le maire, ou par son représentant désigné, soit selon les éléments directement portés à sa connaissance, soit à la demande de l'autorité préfectorale. Cette dernière est informée dans tous les cas de la mise en œuvre et du déroulement de ce plan.

Article 4 : consultable à la Mairie, le Dossier Communal sur les Risques Majeurs fera l'objet des mises à jour nécessaires à leur bonne application.

Article 5 : copie du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Préfet de Lot-et-Garonne,
- à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Nérac,
- à Monsieur le chef du Service Interministériel Défense et de Protection Civiles,
- à Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- à Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie et/ou Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique,
- à Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement.

Fait à Buzet sur Baïse le 1^{er} juin 2005
Le Maire,



CADRE JURIDIQUE

- Loi « Sécurité Civile » du 22 juillet 1987 –art.5 : « La direction des opérations de secours relève de l'autorité de police compétente sous réserve des dispositions prévues dans les alinéas suivants. En cas de déclenchement d'un plan ORSEC ou d'un plan d'urgence, les opérations de secours sont placées, dans chaque département, sous l'autorité du représentant de l'Etat dans le département... ».

- Code Général des Collectivités Territoriales – art. L 2212-1 : « La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sécurité et la salubrité publique. Elle comprend notamment le soin de prévenir, par des précautions convenables, et de faire cesser, par la distribution des secours nécessaires, les accidents et fléaux calamiteux ainsi que les pollutions de toutes natures, tels que les incendies, les inondations, les ruptures de digues, les éboulements de terrain ou de rochers, les avalanches et autres accidents naturels, les maladies épidémiques ou contagieuses, les épizooties. La police municipale prévoit également de pourvoir d'urgence à toutes les mesures d'assistance et de secours et s'il y a lieu, de provoquer l'intervention de l'administration supérieure. »

- **Décret n° 90-918 du 11 octobre 1990** relatif au droit à l'information du citoyen
- **Décret n° 88-622 du 6 mai 1988** relatif aux plans d'urgence
- **Plan départemental ORSEC**
- **Tous plans de secours et plans d'alerte concernant la commune**